



HAL
open science

Master Archéologie et histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Archéologie et histoire. 2016, Université Rennes 2. hceres-02041771

HAL Id: hceres-02041771

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041771v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Archéologie et histoire

- Université Rennes 2 (déposant)
- Université de Nantes
- Université de Rennes 1

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Rennes 1 ; Université de Nantes

Le master *Archéologie et histoire* porté par l'Université Rennes 2 est cohabilité par les universités de Rennes 1 et de Nantes. Il a pour objectifs de proposer une solide formation scientifique et pratique en archéologie, tout en renforçant, dans une perspective pluridisciplinaire, les liens méthodologiques entre l'archéologie et l'histoire. Il cherche autant à préparer les étudiants aux métiers de la recherche fondamentale, à l'issue d'une thèse de doctorat, qu'aux métiers de l'archéologie, notamment en matière de fouilles préventives, de l'éducation et de la formation, du patrimoine et des champs culturels.

Le cursus s'organise en deux années nettement différenciées. La première année de master (M1) est commune à l'ensemble des étudiants et dispense les prérequis jugés nécessaires à l'entrée en deuxième année de master (M2). Le M2 est construit autour de quatre spécialités : trois spécialités à finalité recherche (*Préhistoire, paléontologie, paléoenvironnements* ; *Archéologie des périodes historiques* ; *Archéologie des sociétés et des territoires en France métropolitaine*) et une spécialité à finalité professionnelle (*Métiers de l'archéologie*). Les enseignements se font en présentiel, principalement sous forme de cours et de travaux dirigés. La spécialité *Métiers de l'archéologie* fait appel à des professionnels extérieurs et demande aux étudiants, au quatrième semestre (S4), de suivre quatre stages, individuels et collectifs.

Les cours sont donnés pour le M1 à Rennes 2 et, pour certains modules, à Nantes. Les cours de M2 sont donnés sur les trois sites, en fonction des spécialités.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Archéologie et histoire* proposé par les universités de Rennes 1, Rennes 2 et Nantes est une formation de très grande qualité scientifique, portée par des laboratoires et une équipe de chercheurs de très haut niveau et reconnus, mais aussi de professionnels extérieurs qui contribuent à son rayonnement et sa crédibilité. Il offre une double formation disciplinaire originale qui lui donne une réelle spécificité qui permet son identification à l'échelle nationale, notamment en matière d'archéologie préventive. La formation est attractive et propose en M2 des spécialités complémentaires qui couvrent l'ensemble de la palette disciplinaire, à la croisée du terrain et de l'académique. Elle peut se prévaloir d'un taux d'insertion professionnelle très élevé pour la spécialité professionnelle *Métiers de l'archéologie*, ce qui démontre la réelle capacité des formateurs, très investis, à s'adapter aux demandes et aux évolutions de ces métiers. Par ailleurs, les universités de Rennes 2, de Nantes et de Rennes 1 mutualisent ce master de façon efficace et en très bonne coordination.

La formation présente malgré tout un certain nombre de points qui demanderaient à faire l'objet d'une attention particulière : il semble notamment difficile, pour un master de cette qualité, de continuer à considérer l'ouverture à l'international comme secondaire. Celle-ci devrait au contraire être élargie, en développant l'apprentissage des langues, en favorisant les inscriptions d'étudiants étrangers, en multipliant les stages et peut-être les conventions à l'étranger. Les taux de réussite, à l'issue du M1 et du M2 sont trop faibles dans les spécialités recherche : on pourrait y remédier, en partie, en introduisant dès le M1 des modules méthodologiques et en allégeant la charge de travail exigée des étudiants (par exemple en ne leur demandant qu'un mémoire sur deux ans). Enfin, il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Points forts :

- Formation de grande qualité scientifique.
- Formation attractive et dont les spécialités sont complémentaires.
- Très bon taux d'insertion professionnelle pour la spécialité *Métiers de l'archéologie*.
- Mutualisation efficace entre les trois universités porteuses de la formation.

Points faibles :

- Faible ouverture à l'international.
- Taux de réussite trop faibles pour les spécialités à finalité recherche.
- Absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.

Recommandations :

La mise en place d'un conseil de perfectionnement pour l'ensemble de la formation et pour chaque spécialité est indispensable pour mieux apprécier les capacités des étudiants et tenir compte de l'avis de professionnels extérieurs.

Il serait souhaitable, notamment, d'envisager un financement des stages, qui sont indispensables à ce type de formation mais qui demeurent à la charge des étudiants, par exemple sous forme de bourses liées à du mécénat d'art. Au total, le master gagnerait à être mieux pensé dans la continuité, du M1 au M2, tant dans les pratiques que dans les évaluations, peut-être en introduisant dès la première année des enseignements de spécialités. C'est en gagnant en cohérence qu'il renforcera ses positions à l'échelle nationale et étendra son rayonnement au-delà de l'Hexagone.

Analyse

| | |
|---|---|
| <p>Adéquation du cursus aux objectifs</p> | <p>Le master <i>Archéologie et histoire</i> porté par l'Université Rennes 2 et cohabilité par les universités de Nantes et de Rennes 1 se donne pour objectifs de former les étudiants aux méthodes propres aux deux disciplines, afin d'ouvrir aux métiers de la recherche fondamentale, comme à ceux de l'archéologie et du patrimoine (Institut national de recherches archéologiques préventives - INRAP, musées, collectivités territoriales). Il souhaite également, et c'est l'une de ses principales originalités, sensibiliser les étudiants aux problématiques propres aux deux disciplines, qui se complètent sur bien des points.</p> <p>Le M1 (Rennes 2) est composé d'un tronc commun dispensant cours fondamentaux (de la préhistoire à l'époque moderne), séminaires de recherche, cours de langues et modules techniques visant à donner à l'étudiant une large palette de savoirs et savoir-faire ; il s'achève par la soutenance d'un mémoire de recherches. Il assure un socle commun qui permet d'accéder au M2.</p> <p>Le M2 comprend quatre spécialités très complémentaires : <i>Préhistoire, paléontologie, paléoenvironnements</i>, elle-même scindée en deux parcours : <i>Paléontologie</i> (Rennes 1) et <i>Archéologie et archéosciences</i> (Rennes 2) ; <i>Archéologie des périodes historiques - APH</i> (Rennes 2) ; <i>Archéologie des sociétés et des territoires en France métropolitaine - AST</i> (Nantes) ; et <i>Métiers de l'archéologie</i> (Nantes), à finalité professionnelle.</p> <p>Les trois premières conduisent à la soutenance d'un mémoire de recherches (qui ne s'inscrit pas forcément dans la continuité de celui du M1) ; la quatrième s'achève par un stage long suivi de la soutenance d'un rapport devant un jury formé d'enseignants-chercheurs (EC) mais aussi de professionnels.</p> <p>Au total, la construction du cursus est très cohérente, même si l'on peut considérer que la spécialisation intervient un peu tard, ce qui conduit à trop nettement différencier le M2 du M1.</p> |
|---|---|

| | |
|--------------------------------------|--|
| <p>Environnement de la formation</p> | <p>Le master est principalement adossé à deux unités mixtes de recherche (UMR) : le centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire (CReAAH - UMR-CNRS 6566), présent sur les sites des trois universités (Rennes 2, Nantes et Rennes 1) et le Centre de recherche historique de l'Ouest (CERHIO - UMR-CNRS 6258), présent sur le site de Rennes 2, pour le M1 et le M2 <i>APH</i>.</p> <p>Les liens tissés depuis douze ans entre ces trois sites sont amenés à être renforcés au sein de la ComUE Université Bretagne-Loire et de la future école doctorale Sociétés, temps, territoires (STT), qui inclura les sites rennais et nantais.</p> <p>En liant l'archéologie à l'histoire, et non à l'histoire de l'art comme il est traditionnel de le faire en France, la formation se positionne de façon originale, ce qui explique entre autres sa grande attractivité qui dépasse largement le cadre régional (38 % des effectifs de M1 proviennent d'autres universités que Rennes 1, Rennes 2 et Nantes).</p> <p>La formation a développé de nombreux partenariats régionaux avec les collectivités territoriales et divers acteurs publics et privés, notamment dans le domaine de l'archéologie préventive. Les principaux pourvoyeurs de stages sont aussi les principaux employeurs au terme de la formation, soit sous forme de contrats à durée déterminée (CDD) soit sous forme de contrats à durée indéterminée (CDI) : soit par l'INRAP, par les services territoriaux d'archéologie, soit par les opérateurs privés en archéologie préventive (SNCF, BTP, etc.) ou encore les musées. En outre, la formation permet aux étudiants de préparer aux concours ouverts par le ministère de la Culture et de la Communication (ingénieurs et conservateurs) et le CNRS (techniciens et ingénieurs d'étude).</p> |
| <p>Equipe pédagogique</p> | <p>L'équipe pédagogique est nombreuse et très impliquée dans la formation. Elle mobilise, pour le M1, 22 enseignants-chercheurs (dont six professeurs et 14 maîtres de conférences) qui viennent de Rennes 1, Rennes 2, Nantes et de l'Université de Bretagne Occidentale (Lorient). L'équipe d'EC est complétée très utilement par 15 professionnels de l'archéologie ou du patrimoine. Le M2 implique 43 enseignants-chercheurs pour les différentes spécialités, ainsi que 39 professionnels non-universitaires intervenant essentiellement dans la spécialité professionnelle <i>Métiers de l'archéologie</i>.</p> <p>Le M1 est piloté par un responsable, ainsi que chaque spécialité ou parcours du M2. Le responsable du M1 est également responsable du M2 <i>APH</i>.</p> <p>La coordination entre le M1 et le M2, et entre les différentes spécialités, pourrait être mieux assurée (le dossier ne mentionne qu'une seule réunion annuelle rassemblant tous les intervenants). Il n'y a pas de comité de pilotage permettant aux différents responsables de se réunir régulièrement. L'équipe, pluridisciplinaire et multi-sites, semble toutefois bien fonctionner.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Les effectifs sont importants et constituent un bel indice de l'attractivité de ce master : autour de 62-63 inscriptions par an en M1, mais le taux de réussite est en revanche assez faible : entre 54 et 63 %, ce qui conduit un certain nombre d'étudiants à redoubler le M1 (entre 20 et 25 %). L'une des clefs d'explications de ce problème réside sans doute dans la difficulté pour les étudiants de M1 de suivre une formation très lourde, nécessaire pour acquérir les prérequis et intégrer le M2, formation qu'ils doivent coupler avec la réalisation d'un mémoire qu'ils semblent avoir du mal à terminer dans les temps.</p> <p>Les effectifs du M2 sont très variables en fonction des spécialités : entre 10 et 20 en <i>Préhistoire, paléontologie, paléoenvironnements</i> (quasiment tous dans le parcours <i>Archéologie et archéosciences</i>) ; environ 25 en master <i>APH</i> ; autour de 15 en master <i>AST</i> (effectifs en hausse) ; entre 11 et 15 en master <i>Métiers de l'archéologie</i> (effectifs limités, en raison de la nécessité de trouver des débouchés), soit, au total, entre 60 et 70 étudiants pour le M2. Les taux de réussite à la fin du M2 sont de 100 % en <i>Métiers de l'archéologie</i> et pour le parcours <i>Archéologie et archéosciences</i>, mais seulement de 70 % pour <i>AST</i> et de 50-60 % pour <i>APH</i>. Là aussi, le taux de redoublement est important, ce qui conduit un bon nombre d'étudiants à finalement obtenir leur master au bout de trois, voire quatre années.</p> <p>Les taux d'insertion professionnelle à 30 mois après l'obtention du diplôme sont mitigés : entre 30 et 60 % pour les spécialités à finalité recherche, proche de 100 % pour la spécialité professionnelle <i>Métiers de l'archéologie</i>.</p> |

| | |
|---|---|
| | <p>Pour la spécialité <i>AST</i>, ouverte seulement en 2012, la formation est trop récente pour que l'on dispose en ce domaine du recul suffisant. Quelques étudiants seulement, un ou deux par an, poursuivent en doctorat après l'obtention de leur master, ce qui paraît bien peu compte tenu des trois spécialités à finalité recherche.</p> |
| <p>Place de la recherche</p> | <p>La recherche est omniprésente dans la formation, que ce soit en M1 et, bien entendu, dans les trois spécialités à finalité recherche du M2. Elle passe par l'implication dans la formation (séminaires) d'un nombre élevé d'enseignants-chercheurs de très haut niveau et de membres du CNRS membres de deux UMR de grande renommée, ainsi que, pour chaque étudiant, par la conception, l'élaboration et la rédaction, sous la direction d'un directeur de recherches, de deux mémoires imposants (100 à 150 pages) en M1 et en M2. Ces mémoires s'appuient souvent sur une recherche en action effectuée en stage de fouilles ou dans un des chantiers-écoles fonctionnant en liaison avec le master : à Rezé, Sainte-Suzanne et Incononata (Italie).</p> <p>La difficulté tient cependant à harmoniser les exigences en matière de mémoire, surtout en M2, d'une spécialité à l'autre. Peut-être faudrait-il envisager, au moins pour les trois spécialités recherche, un mémoire unique réalisé en lieu et place des deux mémoires exigés, avec soutenance d'un mémoire-étape en fin de M1. Cela permettrait de renforcer, d'une année sur l'autre, la cohérence de la formation, et d'alléger la charge de travail des étudiants, ce qui conduirait sans doute à réduire le nombre des redoublements.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La place de la professionnalisation n'est pas suffisamment décrite dans le dossier, surtout pour les spécialités à finalité recherche. Elle prend la forme de modules « outils techniques » en M1 et de séminaires et modules de méthodologie en M2 <i>Archéologie et archéosciences</i>, <i>APH</i> et <i>AST</i>, qui demeurent apparemment très académiques. Les stages viennent combler ces manques. On peut cependant ajouter que cette ouverture théorique permet aux étudiants de se diriger aussi vers les métiers du patrimoine et de la culture.</p> <p>La professionnalisation est naturellement très présente en M2 <i>Métiers de l'archéologie</i> où sont étudiées les pratiques de l'archéologie préventive, les techniques de conservation/restauration mais aussi les aspects juridiques du métier. C'est à ce niveau qu'interviennent de nombreux professionnels non-universitaires. L'équipe entraîne notamment les étudiants à poser une candidature face à un « jury » recruteur, ce qui constitue une excellente initiative.</p> <p>Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont lisibles et claires ; elles apportent toutes les informations nécessaires.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Les stages de fouilles mais aussi dans les institutions patrimoniales (musées, archives, laboratoires de recherche et de conservation, bibliothèques, services d'archéologie préventive, etc.) avec qui de nombreux partenariats ont été noués, sont considérés comme indispensables et sont très fortement encouragés. Ils servent souvent d'appui aux mémoires de recherche de M1 et de M2, mais, en M1 comme en M2 recherche, ne sont pas inscrits dans la maquette pédagogique : ils sont encadrés par une convention type mais ne donnent pas lieu à un rapport soutenu devant un jury. Il semblerait pourtant logique que ces stages, fortement conseillés et quasi obligatoires en pratique, soient inscrits dans la maquette.</p> <p>En M2 <i>Métiers de l'archéologie</i>, en revanche, la plus grande partie du S4 est consacré à quatre stages individuels ou collectifs : deux stages d'une semaine sur les mobiliers archéologiques et sur l'archéologie du bâti, un stage de cinq semaines en chantier-école et un stage individuel de terrain ou de laboratoire de trois mois donnant lieu à la rédaction d'un mémoire faisant l'objet d'une soutenance en fin de cursus. Ce dernier stage est choisi par l'étudiant en concertation avec le responsable du master.</p> <p>Si le stage et/ou plutôt les stages validés sont indispensables pour valider une expérience professionnelle et viser une employabilité, l'essentiel de ces stages, trop courts pour être rémunérés, sont et restent à la charge de l'étudiant.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Place de l'international</p> | <p>La formation ne cherche pas particulièrement à développer la dimension internationale, considérant comme sa priorité de s'appuyer sur les ressources régionales, il est vrai très riches, et privilégiant les débouchés dans le domaine de l'archéologie préventive - ce qui entre un peu en contradiction avec la volonté clairement affichée par ailleurs de construire un master liant archéologie et histoire, une histoire qui ne se limite pas à la seule France.</p> <p>L'expérience positive du chantier-école d'Incoronata, en Italie du Sud, ne concerne que le M2 <i>APH</i> mais mériterait d'être développée et étendue à d'autres sites européens comme aux autres parcours. Une convention Erasmus pourrait aider en ce sens.</p> <p>Il n'est donc pas étonnant que le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans la formation soit chaque année très faible. Il faudrait y remédier, peut-être en ouvrant en licence une préformation pour étranger avec le concours d'enseignants de français langue étrangère. C'est un master de haut niveau, il est dommage de ne pas le faire rayonner davantage.</p> <p>Les cours d'anglais sont obligatoires en M1 (1 heure seulement par semaine, cours spécialisés dans l'acquisition d'un vocabulaire technique), ainsi qu'en M2 <i>AST</i> et <i>Métiers de l'archéologie</i>. Ils ne sont que facultatifs en M2 <i>APH</i> et <i>Archéologie et archéosciences</i> : une harmonisation allant dans le sens d'un cours de langue obligatoire dans toutes les spécialités de la formation serait bienvenue.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Le recrutement en M1 est très largement ouvert aux étudiants disposant d'une licence dans des disciplines très diverses (de la biologie aux lettres classiques), ainsi qu'aux professionnels en reprise d'études, ce qui explique aussi des abandons et un taux de réussite relativement peu élevé en fin d'année. Le redoublement permet de fait de donner le temps à un public hétérogène d'acquérir des prérequis qui ne vont pas de soi. Le nombre élevé d'étudiants de M1 issus d'autres universités que les établissements porteurs (près de 40 %) prouve une nouvelle fois la forte attractivité de ce master.</p> <p>L'entrée en M2 recherche dépend de la simple obtention du M1 tandis que celle de la spécialité <i>Métiers de l'archéologie</i> est sélective et limitée à 15 étudiants. Des passerelles sont possibles entre les spécialités à finalité recherche et la spécialité professionnelle.</p> <p>Il n'existe pas de dispositif particulier d'aide à la recherche : pas d'aide à la rédaction du mémoire en M1, ce qui est très étonnant, d'autant qu'une telle unité d'enseignement (UE) existe en M2 <i>Archéologie et archéosciences</i> (mais pas en <i>APH</i>, ni en <i>AST</i>). Un tel module méthodologique semble d'autant plus indispensable à mettre en place que bon nombre d'étudiants sont issus de filières purement scientifiques.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>L'enseignement s'effectue en présentiel, sauf pour le S4, entièrement consacré au stage ou à la rédaction du mémoire. Les enseignements restent très classiques : cours magistraux, séminaires, travaux dirigés, et laissent peu de place à une pédagogie innovante, notamment à l'usage de l'outil numérique pourtant très développé en archéologie (notamment en cartographie, stratigraphie ou technologie 3D). Une initiation, ou un perfectionnement, serait souhaitable pour tous dès le M1.</p> <p>L'enseignement des outils informatiques est très présent en M2 professionnel, ainsi que sur les chantiers-écoles. En M1, certains modules pourraient bénéficier de la visioconférence, de manière à ce que les étudiants nantais puissent suivre ceux qui sont donnés à Rennes et réciproquement.</p> <p>La possibilité de passer une VAE (validation des acquis de l'expérience) existe (avec constitution d'un dossier et examen par un jury d'enseignants chercheurs responsables de la formation), mais elle n'est guère en usage. Le cursus ménage aussi la possibilité d'intégrer des publics de formation continue dans l'offre de formation initiale (mais le coût prohibitif de l'inscription est un vrai problème), ainsi que des dispositions particulières pour les étudiants en situation de handicap. Des circonstances spécifiques peuvent aussi permettre à certains étudiants d'être dispensés d'assiduité.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>En M1, chaque UE est évaluée selon des dispositions spécifiques. La soutenance du mémoire, à la fin de l'année correspond à 15 crédits européens (ECTS), soit un quart de ceux requis dans l'année.</p> <p>En M2, pour les spécialités à finalité recherche, le mémoire de fin d'année compte pour 30 ECTS : il est soutenu devant un jury composé de deux ou trois enseignants-chercheurs, dont le directeur de recherche.</p> <p>En M2 à finalité professionnelle, la soutenance du rapport de stage vaut à elle seule 28 ECTS ; elle s'effectue devant la totalité du jury du master (cinq membres minimum, dont au moins un professionnel extérieur), qui tient évidemment compte de l'appréciation du tuteur de stage. A noter que la répartition des ECTS dans cette spécialité est inégale d'un semestre à l'autre, et devrait être égalisée : 24 ECTS au premier semestre (S1), 36 au deuxième (S2) alors qu'elle devrait être de 30-30. L'UEF10, par ailleurs, ne donne lieu à aucun crédit, ce qui constitue pour le moins une anomalie.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Il n'y a pas de portefeuille de compétences, mais un livret de l'étudiant, pour les deux seules spécialités qui se tiennent à Nantes (M2 professionnel et M2 AST). La prochaine maquette devra généraliser cette dernière pratique.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) produit à Rennes une enquête annuelle sur chaque promotion, avec un recul de 30 mois. On dispose ainsi d'informations sur les promotions 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013 : un peu plus de 80 % des étudiants ont répondu à l'enquête, ce qui permet d'avoir des résultats fiables.</p> <p>Un dispositif semblable est mis en place par l'Université de Nantes (par le service universitaire d'information et d'orientation), avec là aussi, des résultats qui ne concernent pas les promotions les plus récentes.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour l'ensemble de la formation, ni pour le M1, le parcours <i>Archéologie et archéosciences</i> et le M2 <i>APH</i>, mais simplement des échanges directs entre enseignants et étudiants, dans le cadre des modules ou individuellement.</p> <p>A Nantes en revanche, il existe un conseil de perfectionnement pour les deux spécialités (<i>APH</i> et <i>Métiers de l'archéologie</i>), composé d'enseignants-chercheurs, d'étudiants et de professionnels extérieurs, mais qui ne se réunit que tous les deux ans.</p> <p>Là encore, une harmonisation est nécessaire entre les spécialités. Une discussion entre enseignants-chercheurs et étudiants, aussi souple soit-elle, ne remplace pas les conseils de perfectionnement qui laissent place aux professionnels extérieurs.</p> |

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

| | |
|----------------------------|--|
| Champ de formation | Sciences sociales |
| Intitulé du diplôme | Master mention Archéologie et histoire |

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

| Points faibles | |
|----------------|--|
| Observations | <ul style="list-style-type: none"> • "Faible ouverture à l'international" : Bien que les rédacteurs du rapport d'autoévaluation, aient insisté sur l'ancrage local de ce master, sur le lien entre les territoires et les formations universitaires, sur l'importance qu'il y a à s'intégrer sans un bassin d'emploi régional, ils ne considèrent pas la dimension internationale comme secondaire : <ul style="list-style-type: none"> - Cette ouverture internationale existe et il est vrai qu'elle aurait pu être développée davantage dans le dossier d'évaluation (chantier école en Italie, terrains de recherche de recherche hors France pour de nombreux membres de l'équipe, étudiants en stage à l'étranger, accueil d'étudiants erasmus...) - Elle est appelée à se développer au cours du prochain contrat car ce master doit servir de base pour des échanges d'étudiants entre la France et le Chili par l'intermédiaire du Laboratoire International Associé (LIA MINES Atacama) financé par le CNRS et porté par l'université Rennes 2. • "Taux de réussite trop faible pour les spécialités à finalité recherche" : Concernant les taux de réussite jugés trop faibles et les taux de redoublement jugés trop forts, notamment en M1, il est prévu d'y remédier dans la prochaine maquette en actionnant plusieurs leviers : réduction du format des mémoires de master 1 afin qu'ils ne fassent pas double emploi avec ceux de M2, priorité en M1 à l'acquisition d'outils et de méthodes de recherche plus qu'à la réalisation d'un travail achevé (ce qui sera par contre l'objectif en M2). On espère ainsi rendre plus fluide le passage du M1 au M2. • "Absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention" : L'équipe pédagogique est convaincue de la nécessité d'un conseil de perfectionnement faisant intervenir les professionnels et les employeurs potentiels de ses étudiants et elle en mettra un en place dès l'an prochain. |

| Recommandations | |
|-----------------|--|
| Observations | <ul style="list-style-type: none"> • Bourses : Le rapport de synthèse conseille de trouver des bourses pour financer les stages faits par les étudiants au cours de leur scolarité (voir également, p. 6). L'équipe pédagogique est évidemment d'accord avec cette préconisation mais souligne la |

| | |
|--|---|
| | difficulté de sa généralisation. Si seuls les stages financés pour nos étudiants, sont recherchés, cela réduira fortement les possibilités ce qui sera très regrettable. Il faut aussi ajouter que beaucoup de stages courts de proximité sont très formateurs pour les étudiants et n'engendrent pas pour eux des frais supérieurs à ceux de leur scolarité ordinaire. |
|--|---|

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation

| | |
|--------------|--|
| Observations | <ul style="list-style-type: none"> • Caractère tardif de la spécialisation : <p>Cette observation n'est pas tout à fait exacte : la spécialisation intervient en M1 par le choix d'un séminaire (sur trois proposés), par celui de certains outils techniques de préférence à d'autres, et surtout par le choix d'un sujet de recherche personnel par l'étudiant, choix qui lui servira en M1 à acquérir la méthodologie de la recherche en archéologie et en M2 à réaliser un mémoire. Tout ceci a un poids important dans les ECTS ce qui montre bien que nous reconnaissons une première spécialisation dès le M1. Mais nous savons aussi que certains étudiants n'ont pas fait de choix de spécialisation au début du M1 et nous regardons l'acquisition d'éléments de culture générale comme un point positif dans cette formation.</p> |
|--------------|--|

Place des projets et stages

| | |
|--------------|--|
| Observations | <ul style="list-style-type: none"> • Stages non- inscrits dans la maquette : <p>Une partie d'entre eux le sont déjà.</p> |
|--------------|--|

Place de l'international

| | |
|--------------|---|
| Observations | Voir les <i>remarques "Points faibles"</i> , ci-dessus. |
|--------------|---|

Observations générales

| |
|--|
| <p>La réalisation du dossier d'évaluation de formation a été très utile pour la réalisation de la prochaine maquette. Les principaux points « faibles » soulignés dans le rapport de l'HCERES avaient en effet déjà attiré l'attention de l'équipe pédagogique qui s'est efforcé de les corriger dans la maquette 2017-2021.</p> |
|--|

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

